



Centres régionaux
d'accueil, soutien et
orientation pour
personnes
toxicodépendantes

Morges - Nyon

Rapport d'activité 2016

Mai 2017

Table des matières

	Page
1. Résumé du rapport d'activité 2016	2
2. Introduction	3
3. Comité	4
4. Personnel et intervenants divers	4
5. Liens avec le réseau "addictions"	6
6. Rencontres interinstitutionnelles	6
7. Collaborations interinstitutionnelles	7
8. Fréquentation des centres	7
9. Prestations	8
9.1 Accueil	
9.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques	
9.3 Prestations médicales et remise de médication	
9.4 Soins de base	
9.5 Soins infirmiers	
9.6 Approche corporelle	
9.7 Prestations de réduction des risques	
9.8 Prestations socio-éducatives	
9.9 Prestations socio-administratives	
9.10 Evaluations et indications pour séjours résidentiels	
9.11 Action de prévention	
9.12 Prestations aux proches	
10. Usagers	16
10.1 Provenance	
10.2 Motifs des "nouvelles demandes"	
10.3 Profil des usagers	
11. Fondation des Amis d'Entrée de Secours	22
12. Perspectives 2017	23
13. Conclusion	23

1. Résumé du rapport d'activité 2016

Entrée de Secours (EdS) répond aux besoins de soutien médico-psycho-sociaux des personnes toxicodépendantes de l'Ouest vaudois. L'institution a ouvert un centre d'accueil ambulatoire à Morges en 1997 et à Nyon en fin d'année 2015. Elle propose une large palette de prestations psychosociales et médicales, des soins de base et des aides administratives à des personnes qui ont, ou qui ont eu, une dépendance aux produits psychotropes, ainsi qu'un soutien aux familles. Ces prestations sont dispensées par du personnel social et paramédical qualifié et des médecins consultants.

Entrée de Secours vise à renforcer le dispositif addictologique de l'Ouest vaudois en partenariat avec le Secteur psychiatrique ouest, avec notamment des consultations psychiatriques dans les centres par un de ses médecins. EdS collabore et se coordonne avec les divers autres acteurs du réseau social et médical régional, et met à leur disposition ses compétences en matière de toxicodépendance. Entrée de Secours est aussi le centre d'évaluation et d'indication pour l'Ouest du canton pour les personnes dépendantes avec un projet de séjour en institution résidentielle.

EdS a fourni des prestations à une quarantaine d'usagers par jour. Sur une année, ce sont plus de 300 personnes qui ont bénéficié de ses services.

Le besoin d'un soutien médical reste le motif principal des sollicitations d'aide faites à Morges. Par contre, à Nyon, les motifs des nouvelles demandes d'aide sont plus diversifiés.

Les demandes d'orientation/accompagnement pour sevrage et celles d'entretiens et soutien psychologique ont même été un tout petit peu plus fréquentes à Nyon que les demandes de soutien médical. On y trouve aussi un pourcentage élevé de demandes d'aides administratives, d'interventions de liaison et d'orientation/accompagnement vers une institution résidentielle thérapeutique.

La situation du logement et l'insertion professionnelle des personnes qui sollicitent EdS sont souvent très mauvaises. Plus d'un tiers des nouveaux usagers de Morges et un quart de ceux de Nyon sont sans domicile fixe. Et seulement un cinquième d'entre eux a un travail régulier.

La majorité des personnes qui demandent de l'aide à EdS sont consommatrices de drogues dures.

2. Introduction

Centre de compétence régional en matière d'addictions, EdS fournit dans ses deux centres ambulatoires d'accueil et de traitement de Morges et de Nyon des prestations de traitement et de thérapie à bas seuil d'accessibilité, de prévention et promotion de la santé, de réduction des risques ainsi que d'accompagnement et d'orientation aux personnes de l'Ouest vaudois touchées par des problèmes de dépendances et à leurs proches.

L'association va fêter les 20 ans d'existence de son centre morgien en 2017. La structure nyonnaise, inaugurée le 28 janvier, a ouvert ses portes à fin 2015 et est pleinement opérationnelle depuis le début de cette année 2016.

L'ouverture du centre à Nyon s'est faite dans le cadre d'un projet de renforcement du dispositif addictologique de l'Ouest vaudois qui prévoit entre autres une augmentation des collaborations entre EdS et le Secteur psychiatrique ouest.

Au terme de cette année d'ouverture, nous constatons des bénéfices à l'existence du centre nyonnais et observons quelques différences dans le profil et les demandes de ses usagers par rapport à ceux de Morges. En raison de prestations de plus grande proximité, mais aussi en partie d'une fréquentation du centre d'accueil moins élevée qu'à Morges, le suivi des anciens usagers transférés de Morges et des nouveaux usagers du district de Nyon a pu être sensiblement amélioré. On peut relever d'autre part que l'ouverture de la structure a permis d'augmenter le nombre et la qualité des contacts avec les unités de l'hôpital psychiatrique de Prangins. Nous constatons aussi une proportion plus importante de prestations fournies hors centre par le personnel de Nyon, en comparaison à celles fournies à Morges.

Les contacts entre les deux équipes sont réguliers. Le fonctionnement des centres, leurs règles et leurs prestations sont identiques. Ils conservent cependant une certaine marge de manoeuvre pour développer des actions spécifiques en fonction des opportunités et des particularités régionales.

La 1^{ère} convention de subventionnement de notre centre d'accueil et de traitement de Morges, signée avec l'Etat de Vaud en 2010, est arrivée à échéance. Une nouvelle convention a été rédigée. Elle court jusqu'en 2020.

3. Comité

Membre fondateur de l'association, Marc-André Charpié a décidé de se retirer du comité après plus de vingt ans en son sein. Il peut être remercié pour son long engagement en faveur de l'association.

A fin 2016, le comité de l'association était composé de :

Co-présidents	Forel	Patrick	Médecin
	Féret	Rachèle	Directrice d'une structure sociale
Membres	Avigdor	Luc	Médecin
	Labhard	Katyla	Secrétaire municipale
	Perrin	Yves	Pharmacien
	Roulet	François	Journaliste
	Aubert	Rachel	Municipale
Secrétaire	Vergères	Patricia	<i>voix consultative</i>
	Perrinjaquet	François	<i>voix consultative</i>

4. Personnel et intervenants divers

Personnel socio-sanitaire

Entrée de Secours a adhéré à la Convention collective de travail dans le secteur social parapublic vaudois (CCT Social). Elle est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Après une année marquée par de nombreux engagements en raison de l'ouverture du centre nyonnais, 2016 a été plus calme en terme de rotation du personnel.

Le personnel du centre morgien a été le suivant :

- **Vergères Patricia**, intervenante socio-médicale & secrétaire; à 80 %,
- **Medolago Bianca**, infirmière; à 90 %,
- **Renaud Jean-Sébastien**, psychologue; à 80 %,
- **Bissig Anne**, éducatrice; à 80 %,
- **Schaer Michel**, éducateur; à 55 %,
- **Morel Sacha**, éducateur en formation; à 100 % : 1.06.-31.08., puis à 70 %,

et le personnel de Nyon a été le suivant :

- **Mélen Anne**, infirmière; à 70 %,
- **Bürki Ariane**, infirmière; à 90 %,
- **Lehmann Vanessa**, éducatrice; à 90 %, jusqu'au 30.04.,

- **Tschopp David**, éducateur; à 80 %,
- **Lépine Simon**, éducateur; à 80 %, jusqu'au 30.11.,
- **Merighi Patrick**, éducateur; à 20 %, dès le 1.12.,
- **Perrinjaquet François**, directeur; à 100 %.

Patricia Vergères effectue aussi, sur son 80 % EPT, des tâches administratives pour le centre nyonnais et Jean-Sébastien Renaud y suit quelques usagers en thérapie cognitive et comportementale.

Il est à noter que quand une équipe se trouve temporairement en sous-effectif, elle est renforcée par un membre de l'autre centre.

Médecins consultants

A Morges, les médecins consultants sont les docteurs **Dominique Gilliard**, **Catherine Trautmann** et **Pierre-Henri Leresche**.

Pierre-Henri Leresche consulte aussi à Nyon, avec le docteur **Patrick Rouhani**.

En 2016, le temps de consultation hebdomadaire cumulé des deux sites est de 8³/₄ h.

Stagiaire

Avant d'être engagé en tant qu'éducateur, **Sacha Morel** a effectué un stage durant les cinq premiers mois de l'année dans notre centre morgien. Il a par la suite débuté une formation d'éducateur social à la HES-SO de Genève.

Civiliste

Un civiliste au bénéfice d'une formation d'animateur, **Léo Magnin**, a débuté au 31 octobre une période d'affectation à Morges.

Entretien des locaux

L'entretien de nos locaux de Morges a été assuré par **Latifa Mukladzija** jusqu'en juillet, puis par **Daniela Stefanoska** d'août à octobre et enfin par **Gyurgitsa Shaykarova** dès novembre.

A Nyon, l'entretien des locaux est effectué par **Souleymane Diallo** depuis le mois de juillet.

Supervision

Une supervision d'équipe a été animée par **Annelise Berger** de janvier à avril 2016.

5. Liens avec le réseau "addictions"

Entrée de Secours est membre d'organismes et de groupes de travail réunissant les institutions et professionnels vaudois et romands du réseau des "addictions" :

- la Coordination cantonale des centres d'accueil à bas seuil du canton - CABS -,
- le Groupement romand d'études des addictions - GREA -,
- la Coordination romande des institutions et organisations oeuvrant dans le domaine des addictions - CRIAD -,
- le Programme cantonal de prévention des maladies transmissibles - PPMTMS -,
- le Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour les personnes toxicodépendantes - DCIST -,
- le groupe addictions de l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté - AVOP -,
- le groupe régional du Programme de perfectionnement des médecins dans le domaine de la toxicomanie - PPMT -.

6. Rencontres interinstitutionnelles

L'ouverture de la structure nyonnaise et l'engagement de nouveaux employés nous ont amenés à organiser de nombreuses réunions avec des membres du réseau afin de mieux se connaître, mieux connaître les prestations de chacun et améliorer tant que faire se peut les collaborations.

Une journée a été consacrée à la visite d'institutions du Nord vaudois (Fondation Bartimée, Zone Bleue, UTAD) et une autre à des structures genevoises (deux centres de consultation ambulatoire d'addictologie des HUG, deux centres ambulatoires de la Fondation Phenix, la clinique Belmont). Le personnel de Nyon a aussi été rencontrer d'autres structures genevoises : Quai 9, Entracte, Café Cornavin. Des visites aux fondations Le Levant et Les Oliviers ont été faites par les nouveaux membres du personnel d'EdS.

A Nyon, l'équipe socio-sanitaire a rencontré de nombreux intervenants de structures sociales et médicales de la région : CSR, CMS, Départ, Rel'Aids, FVA, GRAAP, assistant social de l'hôpital de zone, Caritas. Elle a aussi rendu visite à toutes les pharmacies du district.

Sur Morges, des rencontres ont eu lieu avec les infirmières de liaison de l'hôpital, une conseillère de Profa et l'équipe du SPI de la Fondation Le Relais.

Entrée de Secours a accueilli au cours de l'année des professionnels du réseau socio-médical et des étudiants souhaitant mieux connaître les prestations de notre institution.

7. Collaborations interinstitutionnelles

La collaboration avec le **Secteur psychiatrique ouest (SPO)** s'est renforcée durant toute l'année, notamment par les liens créés avec les membres de son Pôle d'addictologie et les contacts accrus avec les unités hospitalières de l'hôpital de Prangins. Nous avons pu constater que la proximité de notre centre d'accueil de Nyon avec l'hôpital avait permis d'augmenter nos interventions en son sein.

Entrée de Secours participe en outre au colloque mensuel d'addictologie organisé par le Pôle d'addictologie du SPO.

Le personnel du **Service des urgences de l'hôpital de Morges** dispose de numéros de téléphone lui permettant de nous contacter en dehors des heures d'ouverture du centre s'il est sollicité pour un problème lié à une cure de substitution (cela intervenant généralement sur des week-ends ou des jours fériés).

Entrée de Secours collabore avec de nombreux partenaires des réseaux sociaux et sanitaires. Il nous serait difficile d'énumérer tous ceux avec lesquels nous avons eu durant l'année des contacts et des collaborations liés au suivi de nos usagers.

8. Fréquentation des centres

	<u>Morges</u>	<u>Nyon</u>
<u>Fréquentation journalière :</u>		
Nombre d'usagers	27¹	7½
<u>Fréquentation hebdomadaire :</u>		
Nombre de personnes différentes	~ 65¹	
<u>Nouveaux usagers</u>		
ayant fréquenté le centre² :	~ 50	
<u>Nouvelles demandes</u>		
d'aide ou de prise en charge³ :	40	39
<u>Bénéficiaires de prestations :</u>	près de 250	97

¹ Moyenne calculée sur les quatre derniers mois de l'année.

² Personnes ayant fréquenté le lieu d'accueil pour la première fois en 2016.

³ Ne sont pas comprises dans les "nouvelles demandes" les personnes qui fréquentent le lieu d'accueil sans bénéficier d'une autre prestation d'EdS ou qui n'utilisent que nos prestations de "soins de base" (machine à laver, douche) et/ou de réduction des risques (remise de matériel stérile).

Comme nous l'espérons, l'ouverture de notre antenne nyonnaise nous permet de mieux répondre aux besoins de suivi et de soins des usagers du district de Nyon. Le suivi des personnes qui fréquentaient précédemment le centre morgien a pu être intensifié.

En plus des contacts dans les centres, le personnel répond également à des sollicitations d'usagers par téléphone; au moins quatre fois par jour à Morges et 2 à 3 fois à Nyon.

D'autre part, des contacts ont lieu hors centre, lors de démarches ou de réunions de réseau avec un usager. Nous constatons d'ailleurs que la part des prestations qui est fournie par le personnel de Nyon en dehors du centre est plus importante qu'à Morges.

9. Prestations

Par les prestations qu'elle propose aux personnes toxicodépendantes de sa région, EdS a pour objectifs :

- une amélioration des conditions de vie sociale, physique et psychique en vue de contribuer à un mieux-être,
- tendre à une meilleure insertion sociale et/ou professionnelle et à l'atteinte d'une plus grande autonomie afin de réduire la marginalisation,
- permettre une prise de conscience de ses droits et d'assumer ses devoirs de citoyen.

Les prestations offertes sont individualisées en fonction notamment de la situation de la personne, de ses objectifs, de sa motivation, de ses moyens personnels et de son réseau socio-médical.

9.1 Accueil

Nos centres sont ouverts du lundi au vendredi, de 14 à 19 heures (sauf le mercredi à Nyon). En dehors de ces heures, le personnel reçoit sur rendez-vous.

Les usagers peuvent s'y restaurer grâce aux invendus de magasins livrés deux fois par semaine par Tables Suisses et, à Morges, ceux mis à disposition tous les jours de la semaine par le Tea-Room Plan B de la Fondation Le Relais.

Les usagers les plus démunis peuvent aussi prendre de la nourriture à l'emporter.

Chacun des centres organise une fois par semaine un repas collectif, préparé avec un usager. Le but est d'offrir un moment de partage convivial autour d'un repas simple, équilibré et peu onéreux. D'autre part, les usagers peuvent accéder à de la nourriture froide, prendre un bol de soupe ou se cuisiner un plat (en fonction des aliments que nous avons à disposition) pendant la totalité des heures d'ouverture des centres.

Ce sont ainsi en moyenne 5 à 6 usagers par jour qui prennent un repas à Morges et 2 à Nyon.

9.2 Suivis psycho-sociaux et thérapeutiques

- Entretiens individuels

Pendant les heures d'ouverture des centres, le personnel a de nombreux entretiens individuels informels avec les usagers, soit environ 550 entretiens par mois à Morges et un peu plus d'une centaine à Nyon.

Les motifs de ces entretiens sont fort divers : aide à la gestion de situations de la vie quotidienne, motivation à entreprendre des démarches diverses, soutien moral,...

D'autre part, une soixantaine d'entretiens formels (entretiens motivationnels ou de soutien, prévention de la rechute,...) ont lieu par mois à Morges et 45 à Nyon.

- Thérapie comportementale et cognitive (TCC)

Deux intervenants psycho-sociaux d'EdS sont formés en thérapie comportementale et cognitive. Nous proposons cette prestation à quelques usagers susceptibles de tirer profit de cette approche psycho-thérapeutique, mais incapables de respecter les conditions d'un suivi en cabinet ou en policlinique psychiatrique.

En 2016, 17 personnes ont bénéficié d'un suivi en TCC, 13 du district de Morges et 4 du district de Nyon.

- Consultations par psychiatre du Secteur psychiatrique ouest

Les consultations psychiatriques dans nos locaux, une des mesures du projet de renforcement du dispositif addictologique de l'Ouest vaudois élaboré en collaboration avec le Secteur psychiatrique ouest (SPO), ont débuté à fin 2015 avec une médecin assistante. Sa disponibilité réduite par des absences pour formation et un arrêt de travail pour cause d'accident, puis une période de transition quand le poste a été repris par une médecin chef de clinique adjoint au printemps n'ont pas permis d'assurer tout au long de l'année comme il était prévu une présence une demi-journée par semaine dans nos locaux à Morges et à Nyon.

L'équipe morgienne a néanmoins comptabilisé 63 consultations et consiliums avec la psychiatre du SPO en 2016, malgré l'irrégularité de la présence au cours du premier semestre de l'année.

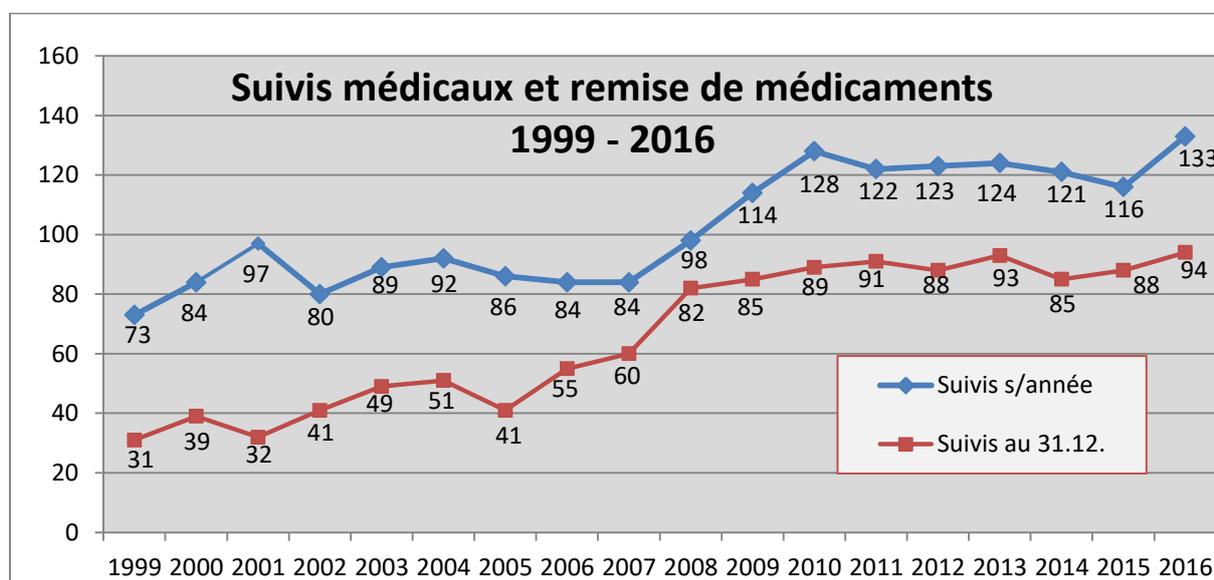
- Week-end thérapeutique

Un week-end "Ressources", qui s'est inscrit en continuité de deux autres week-ends mis sur pied précédemment, a été organisé au début du mois de juin. Diverses activités ont été proposées par les deux intervenantes d'EdS qui ont encadré les usagers.

Les activités principales du week-end, des séances de yoga postural et des séances de yoga du cœur, ont été animées par deux professeurs de yoga engagées pour l'occasion.

Huit usagers de nos centres de Morges et de Nyon y ont participé.

9.3 Prestations médicales et remise de médication



A Morges :

100 personnes ont bénéficié de prestations médicales, dont :

- 98 personnes qui ont bénéficié d'une remise de médication, et
- 84 patients qui ont bénéficié d'un suivi infectieux.

En fin d'année, la file active est de 70 patients.

A Nyon :

33 personnes ont bénéficié de prestations médicales, 24 étant encore suivies en fin d'année.

9.4 Soins de base

Une douche et une machine à laver/sécheuse sont à disposition dans nos centres. La douche est peu utilisée et moins d'une lessive par jour a été faite en 2016. Nos usagers bénéficient d'autres prestations liées à l'hygiène personnel qu'il nous est difficile de monitorer.

En cours d'année, nos usagers ont pu passer commande d'habits d'occasion. Ils nous ont été fournis par l'Atelier 93, organisateur de mesures de réinsertion professionnelle, sur la base des listes des besoins exprimés par nos usagers.

9.5 Soins infirmiers

Le personnel paramédical des centres dispense divers actes infirmiers : soins de plaies, d'infections ou d'abcès, prises de sang, vaccinations, ECG, injections de médicaments, suivis de la contraception, dépistages et suivis infectiologiques,...

A Morges, près d'une vingtaine de soins infirmiers délégués sont dispensés par mois. En outre, deux soins ou conseils de santé y sont prodigués par jour.

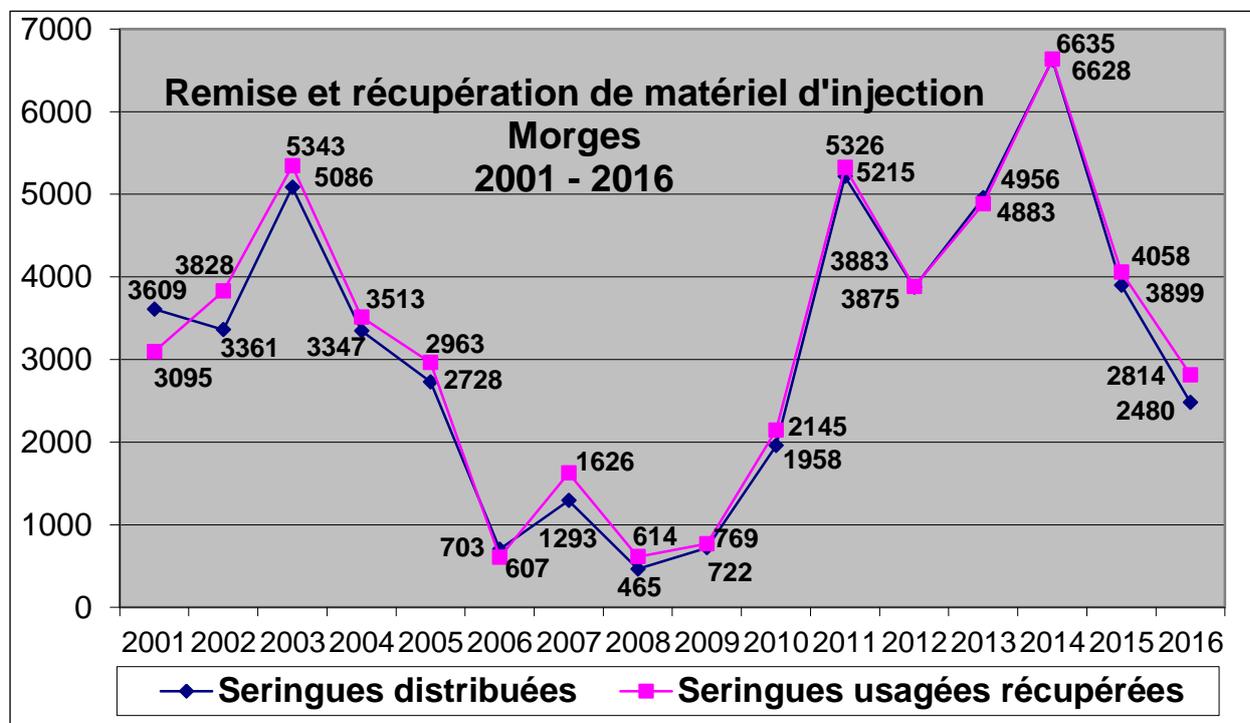
9.6 Approche corporelle

Une intervenante de Morges pratique l'auriculothérapie.

Cette technique d'acupuncture permet à certains usagers de se détendre et d'atténuer leurs sensations de stress et d'anxiété.

9.7 Prestations de réduction des risques

Le nombre de seringues remises dans le centre morgien est en diminution depuis 2014, comme nous pouvons le constater sur le graphique ci-dessous.



Relevons que le nombre de seringues usagées récupérées correspond plus ou moins chaque année à celui des seringues distribuées; quand il n'en est pas supérieur, comme en 2016.

A Nyon, la demande de matériel stérile n'a débuté qu'au deuxième semestre de l'année et a été minimale (89 seringues pour toute l'année).

Les Services des urgences des hôpitaux de Morges et de Nyon remettent du matériel d'injection stérile fourni par EdS, permettant ainsi un accès au matériel 24h/24 tout au long de l'année dans l'Ouest vaudois.

Comme chaque année, nous avons fourni du matériel d'injection aux Premiers secours du camping du Paléo Festival de Nyon. Ils ont remis six seringues à des festivaliers.

9.8 Prestations socio-éducatives

- Travail de proximité et accompagnement dans des démarches hors-centre

Le personnel des centres accompagne les usagers dans des démarches hors-murs pour divers motifs : visites et admissions en institution, hospitalisations, démarches administratives, activités sportives,... Il intervient également à domicile en cas de besoin. En 2016, 14 démarches mensuelles hors centre ont été effectuées en moyenne à Morges et 13 à Nyon.

Le personnel des centres participe régulièrement à des entretiens avec d'autres membres du réseau social et/ou médical. En 2016, l'équipe socio-sanitaire de Morges a participé à une quinzaine d'entretiens de réseau mensuellement et l'équipe nyonnaise à une dizaine. D'autres part, les deux équipes ont fréquemment des contacts téléphoniques avec des membres du réseau au sujet d'usagers des centres. Près de 80 par mois à Morges, une cinquantaine à Nyon.

- Activités occupationnelles d'insertion

Nous essayons d'amener nos usagers à pratiquer des activités structurantes qui leur permettent d'utiliser positivement leur temps libre et leur procurent de saines satisfactions.

Pour ce faire, nous collaborons activement avec SPort'ouverte, association qui organise des activités sportives et de plein-air destinées à des personnes marginalisées.

Il arrive parfois que nous orientons une personne pour qu'elle bénéficie des activités sportives de l'université de Lausanne, accessibles à nos usagers dans le cadre d'un programme d'encouragement à la pratique du sport.

Quelques usagers ont bénéficié de billets de spectacles gratuits, grâce à Rebond'Art. Cette association les collecte et les redistribue à des personnes démunies par l'intermédiaire d'institutions sociales comme EdS.

Des entrées au festival international de cinéma de Nyon ont été offertes par son organisateur, la Fondation Visions du Réel.

Les employés des centres de Nyon et de Morges ont organisé plusieurs activités occupationnelles d'insertion au cours de l'année, et notamment plusieurs sorties :

- sortie en raquettes - fondue,
- cueillette ail des ours,
- visite du musée de l'Art Brut,
- activité land'Art,
- cueillette sureau,
- visite des grottes de Vallorbe,
- grillades au bord du lac.

Des ateliers ont été organisés après les sorties "cueillette" : un de préparation de pesto ail des ours et un de confection de sirop de sureau. Un autre atelier "biscuits de Noël" a été mis sur pied.

Deux activités de loisirs en fin de journée ont été proposées dans les locaux de Nyon : un karaoké et une soirée cinéma "Box-office".

Un atelier "musique" a été animé à la demande. Six séances ont eu lieu au cours de l'année.

A Morges, un atelier de "céramique" hebdomadaire a été mis sur pied une partie de l'année. Une vingtaine de séances ont été organisées en 2016.

9.9 Prestations socio-administratives

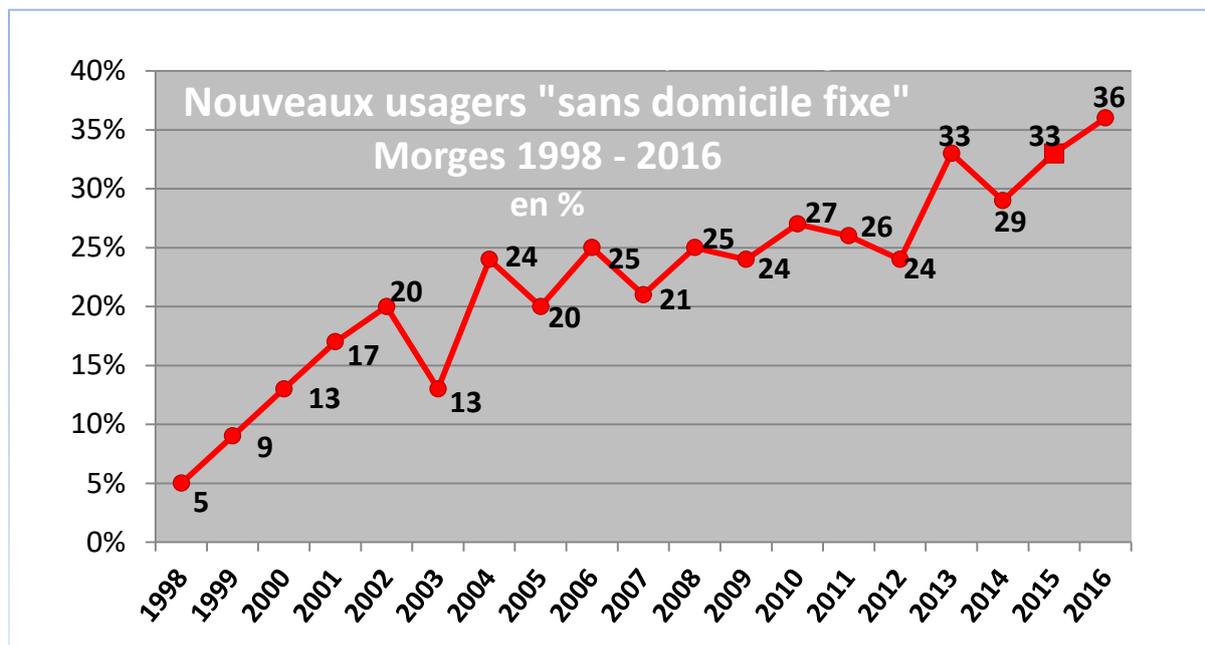
- Démarches administratives diverses

Pour effectuer leurs démarches administratives, les usagers ont un libre accès à un ordinateur relié à internet et une imprimante, ainsi qu'au téléphone.

Nous les aidons dans la résolution de leurs démarches administratives et la gestion de leurs finances en cas de besoin. Les aides sont diverses : rédaction de courriers, remise en ordre du dossier administratif et de l'assurance-maladie, déclaration d'impôt, soutien à la recherche d'emploi et à la constitution du dossier de postulation, conseil dans la recherche d'un logement, soutien dans l'élaboration et la gestion d'un budget, plan de désendettement,...

En 2016, une cinquantaine d'usagers du centre morgien ont bénéficié d'aides administratives et 25 à Nyon.

- Recherches de logement



A Morges, le pourcentage de nouveaux usagers du centre se trouvant sans domicile fixe au moment où ils nous sollicitent pour la première fois continue d'augmenter. Le 18 % d'entre eux résidant en institution, ils ne sont ainsi que 46 % à disposer d'un logement fixe en 2016.

Nous pouvons constater une situation légèrement meilleure en ce qui concerne les nouveaux usagers nyonnais, "seulement" un quart d'entre eux étant sans domicile fixe.

9.10 Evaluations et indications pour séjours résidentiels

En 2016, EdS a réalisé 25 indications (22 en 2015, 15 en 2014) dans le cadre du dispositif cantonal d'indication et de suivi pour les personnes toxicodépendantes (DCIST), dispositif par lequel devaient passer les personnes souhaitant bénéficier d'une garantie financière de l'Etat pour un séjour thérapeutique en institution résidentielle.

D'autre part, 26 évaluations de suivi ou réorientation de personnes en cours de séjour en institution thérapeutique ont été effectuées (33 en 2015, 35 en 2014).

Début 2017, le DCIST fusionne avec le dispositif d'indication et de suivi alcoolique (EVITA). Entrée de Secours est le centre d'indication pour l'Ouest vaudois du nouveau "Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie" (DCISA).

9.11 Action de prévention

Une semaine de **Prévention de l'hépatite C** a été mise sur pied, avec pour outils d'information et d'échange des panneaux explicatifs disséminés dans le local d'accueil et l'utilisation du Jeu de l'Oie, jeu spécialement créé par du personnel d'EdS pour animer l'activité de prévention et susciter le dialogue.

9.12 Prestations aux proches

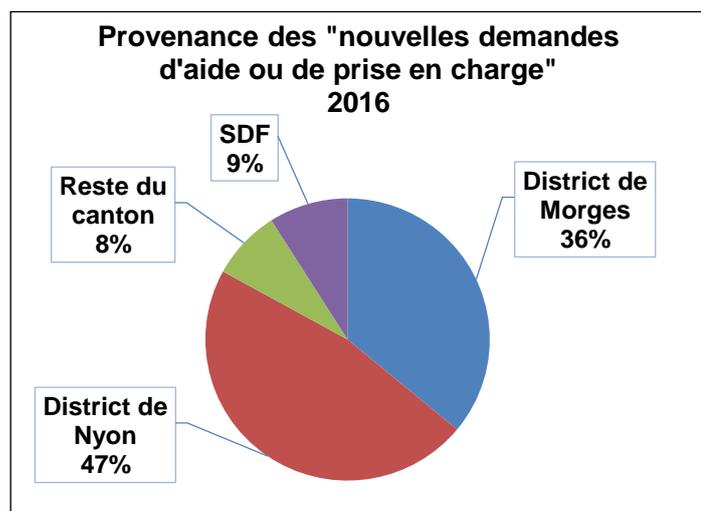
Les proches qui nous sollicitent sont à la recherche de solutions qui permettent d'amener la personne consommatrice de produits psychotropes à sortir de sa dépendance et de conseils sur l'attitude à adopter face à elle.

Plus de deux tiers des proches qui nous ont sollicités pour la première fois en 2016 sont des femmes.

10. Usagers

10.1 Provenance⁴

Conséquence de l'ouverture du centre d'accueil à Nyon, près de la moitié des "Nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" 2016 provient d'habitants de son district.



10.2 Motifs des "nouvelles demandes"

Nous constatons des différences dans les motifs des nouvelles demandes entre les centres de Morges et de Nyon. A Morges, la demande d'un traitement médical et/ou d'une remise de médication est toujours le motif principal et est présente dans plus de la moitié des nouvelles demandes (56 %, en augmentation après avoir diminué au cours de ces dernières années). A Nyon, ce motif n'apparaît que dans 38 % des nouvelles demandes; un chiffre inférieur aux 41 % de demandes d'orientation/accompagnement pour sevrage (15 % à Morges) et aux 41 % aussi de demandes d'entretiens et soutien

⁴ Y compris les "nouvelles demandes" de proches de personnes toxicodépendantes.

psychologique (38 % à Morges). Le pourcentage des demandes d'aides administratives est également plus élevé à Nyon (29 %, 18 % à Morges), tout comme celui des demandes d'intervention de liaison (29 %, 18 % à Morges) et d'orientation/accompagnement vers une institution résidentielle thérapeutique (24 %, 9 % à Morges).

On trouve aussi dans les deux centres quelques demandes de suivi post-sevrage, d'aide à la gestion du temps de loisirs, d'orientation médicale, de soins infirmiers, ou encore d'aide à la gestion financière.

10.3 Profil des usagers

Les données sur le profil des usagers proviennent prioritairement des informations récoltées sur les "Nouvelles demandes d'aide ou de prise en charge" de l'année⁵. Ont aussi été incorporés trois tableaux et quelques informations tirés de l'enquête PAPU 2016, enquête de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne sur le profil des usagers des centres d'accueil à bas seuil d'accessibilité du canton (sur la base de questionnaires remplis par les usagers au cours d'une semaine du mois de novembre).

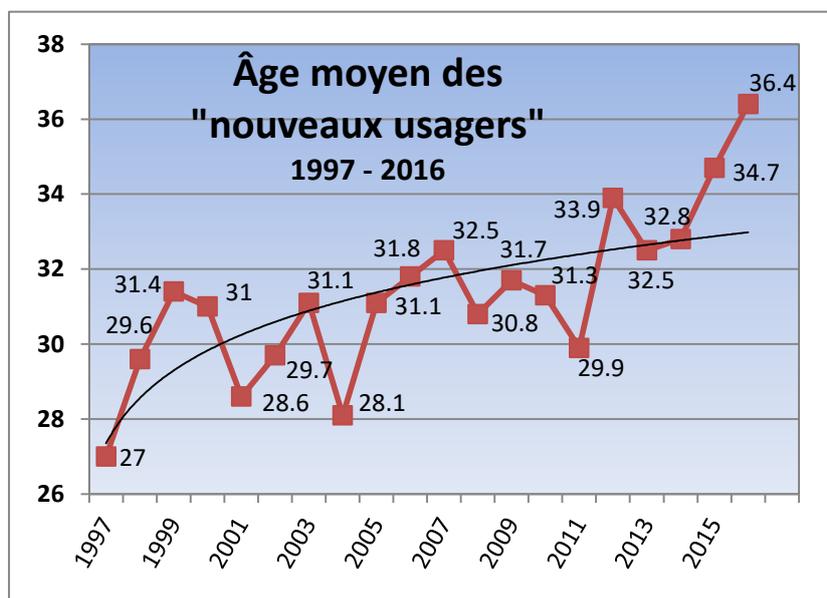
- Le genre

En 2016, les femmes représentent 29½ % des nouvelles demandes dans le centre de Morges et 23½ % à Nyon.

Ce pourcentage est un peu plus bas dans la fréquentation des centres, relevée par l'enquête PAPU 2016 : 23 % à Morges, 22¼ % à Nyon.

⁵ Quand une personne nous sollicite pour la première fois, un questionnaire de "demande d'aide ou de prise en charge" est rempli. C'est sur la base des indications fournies par ces questionnaires qu'est défini le profil de nos "nouveaux usagers" (les questionnaires des proches et des personnes ayant consulté pour elles-mêmes sans avoir de problème de toxicomanie avéré ne sont pas pris en compte).

- L'âge



L'âge moyen des nouveaux usagers continue d'augmenter.

Il est sensiblement le même dans les deux centres :

- 36 ans à Morges et
- 36 $\frac{2}{3}$ ans à Nyon.

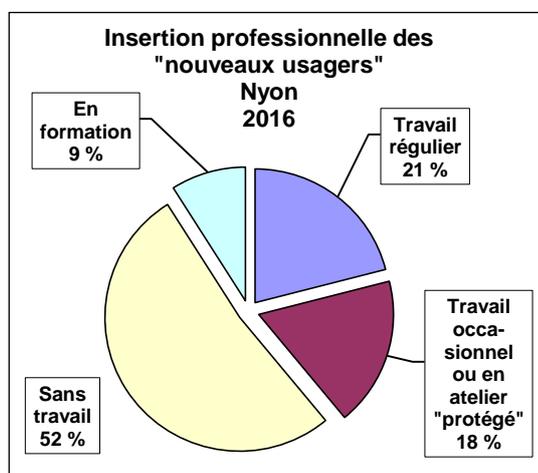
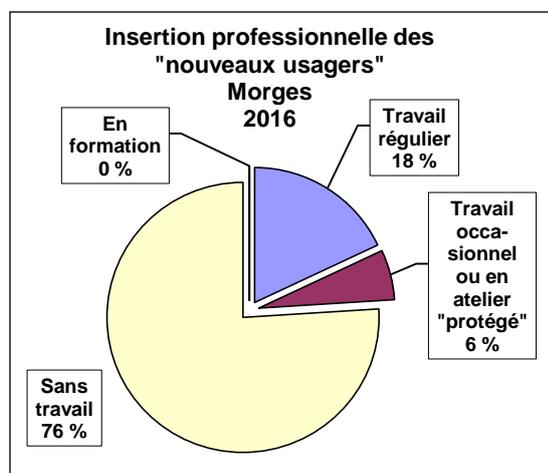
En 2016, le nouvel usager le plus jeune a 19 ans, la plus âgée a 65 ans.

Dans l'enquête PAPU 2016, l'âge moyen est de 38.4 ans à Morges. Quant à celui des usagers de Nyon, il est de 34 ans, soit inférieur à l'âge des nouveaux usagers du centre. Cela peut s'expliquer par quelques usagers de la région nyonnaise plus âgés que la moyenne et résidant en institution (foyer psychiatrique, EMS,...). A ces usagers, EdS fourni le plus souvent des prestations addictologiques à l'occasion de rencontres en dehors du centre.

- La parentalité

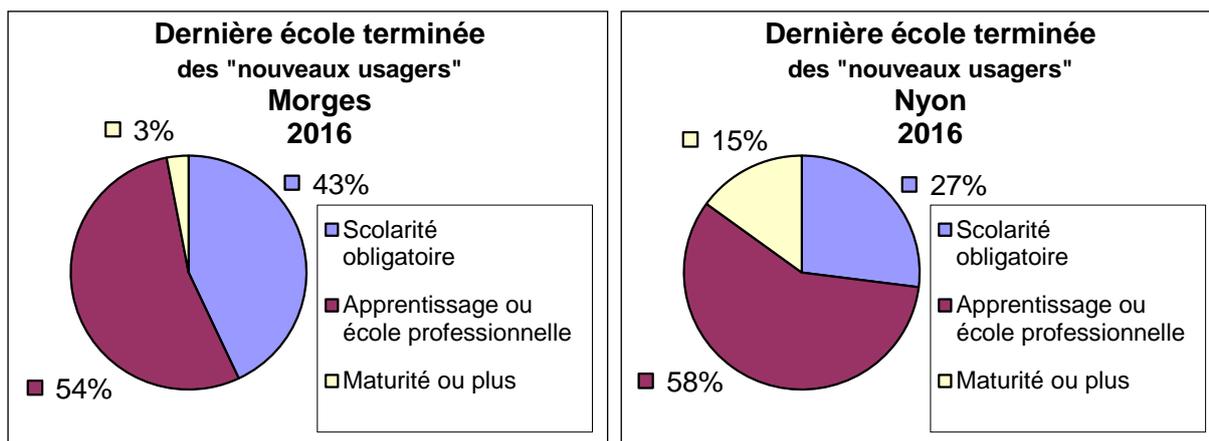
Plus d'un quart de nos nouveaux usagers a un ou plusieurs enfants.

- L'insertion professionnelle



A Morges, le pourcentage des "sans travail", déjà élevé en 2015, a encore augmenté pour atteindre trois quart des nouveaux usagers. Sans être bonne, la situation est néanmoins meilleure à Nyon, avec "seulement" la moitié des nouveaux usagers qui est sans emploi.

- La formation



On constate que la moins bonne insertion professionnelle des nouveaux usagers de Morges par rapport à ceux de Nyon peut être mise en corrélation avec un niveau de formation professionnelle également moins bon.

Il faut relever toutefois que le niveau de formation professionnelle des nouveaux usagers d'EdS était pire en 2015, 57 % n'ayant pas été au-delà de l'école obligatoire.

- Les sources de revenus

Proportion d'usagers par sources de revenus au cours des 30 derniers jours

Type de ressource	Morges EdS (n=61)	Nyon EdS (n=18)
Travail à plein temps	19.7%	22.2%
Travail à temps partiel	8.2%	5.6%
Intérim	1.6%	5.6%
Assurances sociales	24.6%	22.2%
Aide sociale	49.2%	33.3%
Soutien famille et proches	8.2%	16.7%
Manche	6.6%	--
Revenus illégaux	4.9%	11.1%
Prostitution	1.6%	--

Ce tableau est tiré de l'enquête PAPU 2016, qui a notamment questionné les usagers des centres sur leurs sources de revenus.

Note : Les répondants pouvaient indiquer plusieurs sources de revenu

- Les produits consommés

L'enquête PAPU 2016 nous renseigne sur les consommations de produits des usagers des centres et la proportion d'injecteurs.

Proportions de personnes ayant consommé au moins une fois au cours des 30 derniers jours, par substance et par structure

Substances	Morges EdS (n=61)	Nyon EdS (n=18)
Cannabis	59.0%	55.6%
Alcool	57.4%	72.2%
Héroïne (seule)	54.1%	50.0%
Cocaïne (seule)	31.1%	38.9%
Benzo illég.	24.6%	16.7%
Crack	19.7%	22.2%
Méthad. Illég.	8.2%	5.6%
amphétamines	3.3%	16.7%
Speedball	1.6%	22.2%
Crystal meth	0.0%	5.6%
Morph. oral illeg	0.0%	0.0%
NPS	4.9%	5.6%
Bupréno. illég.	0.0%	0.0%

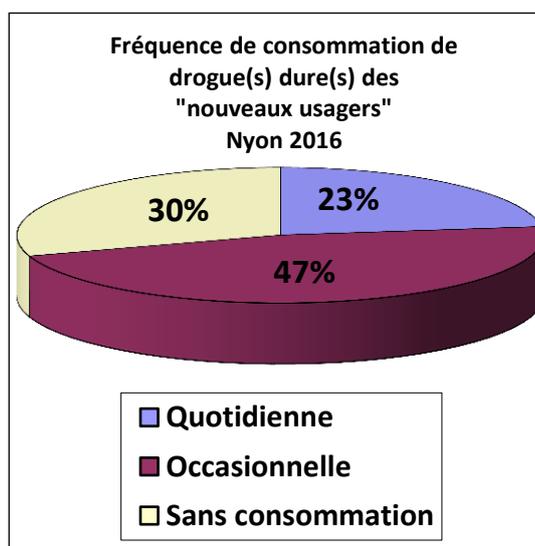
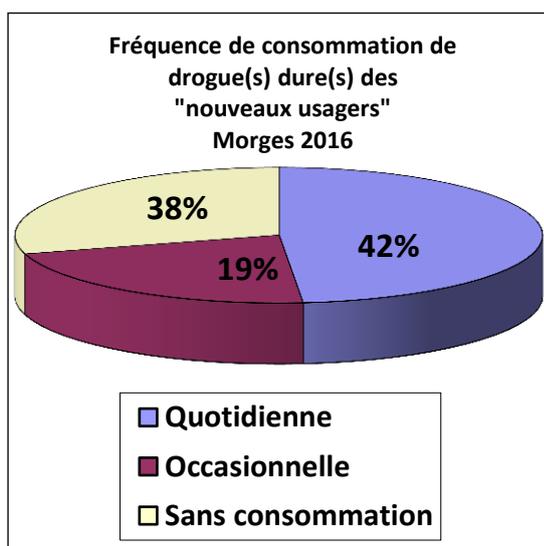
Proportion d'injecteurs, 30 derniers jours, par structure

Injection 30 derniers jours	Morges EdS (n=61)	Nyon EdS (n=18)
% Oui	11.5	27.8
% Non	86.9	61.1
% NR	1.6	11.1

Note : « NR » = non réponse.

On constate un niveau élevé de consommation de produits chez nos usagers. Il faut relever que ce sont ceux qui présentent les plus lourdes problématiques addictives, sociales et psychologiques que nous ne pouvons pas réorienter vers d'autres professionnels médico-sociaux du réseau et qui fréquentent ainsi les centres avec plus de régularité et sur de plus longues périodes.

- Les produits consommés par les nouveaux usagers



En comparant les chiffres des deux centres, on constate une proportion moindre de consommateurs quotidiens de drogue(s) dure(s) parmi les nouveaux usagers de Nyon.

En outre, le pourcentage de nouveaux usagers du centre morgien n'ayant pas eu de consommation de drogue dure au cours du dernier mois est particulièrement élevé en comparaison aux années précédentes.

Nous constatons ainsi une diminution du pourcentage des personnes dont nous connaissons une consommation d'héroïne et/ou de cocaïne au cours du mois qui précède la demande d'aide à EdS. La moitié des nouveaux usagers de l'année précédente avait consommé de l'héroïne alors qu'ils sont 38 % en 2016. La diminution est importante aussi avec la cocaïne (45 % en 2016, pour 41 % à Morges et 29 % à Nyon en 2016).

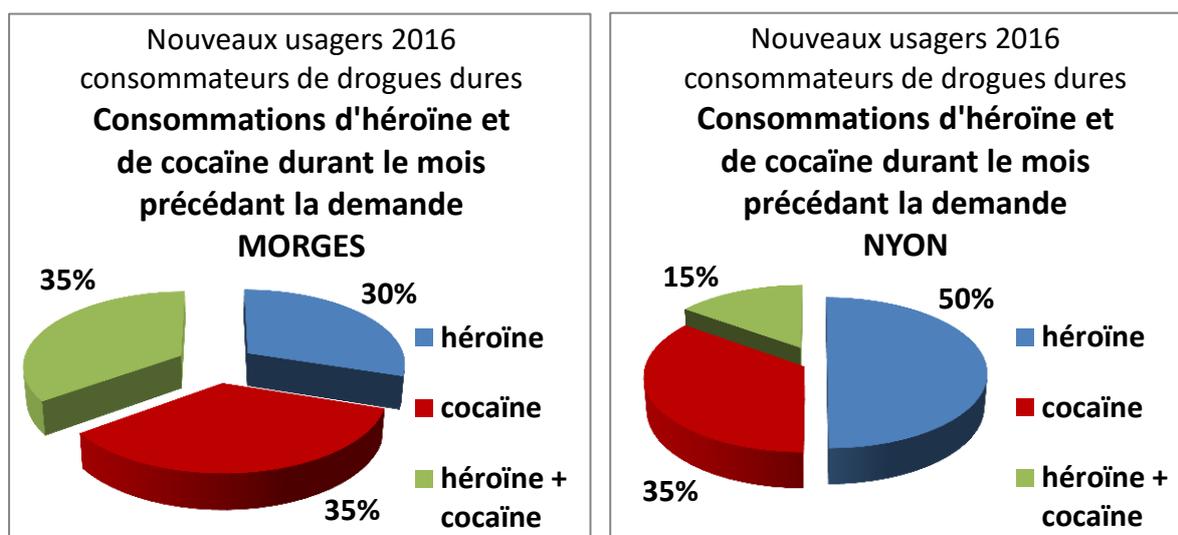
Parmi les autres produits consommés par les nouveaux usagers, nous pouvons notamment relever que la moitié d'entre eux consomme du cannabis et qu'un nombre important a une consommation d'alcool problématique (32 % à Morges, 41 % à Nyon).

- L'injection de produits

La diminution des nouveaux usagers ayant consommé des drogues par injection au cours de leur vie se confirme en 2016. Ils étaient 47 % en 2013, puis 27 % en 2014 et 28 % en 2015. Si à Nyon on reste dans ces pourcentages en 2016 (31 %), on tombe à 19 % à Morges.

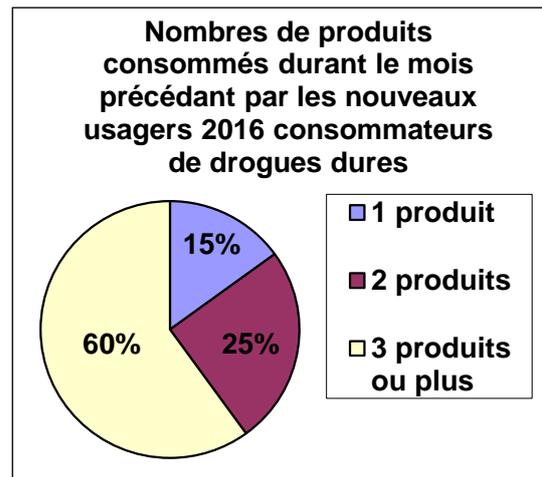
Près de la moitié d'entre eux a consommé par injection au cours du dernier mois.

- Les produits consommés par les nouveaux usagers consommateurs de drogues dures



On observe sur les graphiques ci-dessus une part légèrement supérieure de consommateurs de cocaïne dans les nouvelles demandes à Morges, alors que le pourcentage d'héroïnomanes est bien plus élevé à Nyon.

L'âge moyen de la première consommation de drogue dure est de 22 ans à Morges et de 20¼ ans à Nyon (minimum : 11 ans, maximum : 39 ans).



11. Fondation des Amis d'Entrée de Secours

Organisée par la Fondation des Amis d'Entrée de Secours, la Course de l'Indépendance 2016 a eu lieu le vendredi 26 août. La 11ème édition aura lieu le vendredi 25 août 2017, dans le parc de l'Indépendance à Morges. Nous invitons tout un chacun à y participer en tant que coureur, en tant que parrain ou encore en venant sur place encourager les participants et profiter des stands de boissons et de petite restauration.

La Fondation des Amis d'Entrée de Secours a financé le week-end thérapeutique organisé en juin en prenant en charge les frais d'hébergement, de déplacement et de nourriture; ainsi que la rémunération des deux intervenantes extérieures.

D'autre part, la fondation a financé l'achat d'un four pour l'atelier céramique animé dans les locaux d'Entrée de Secours à Morges.

Elle a également fait un prêt à un usager de l'association afin de lui permettre d'acquérir une machine à coudre le cuir d'occasion; des problèmes de santé lui procurant de plus en plus de difficultés pour s'adonner à sa passion à la main.

12. Perspectives 2017

La poursuite de la consolidation du dispositif addictologique de l'Ouest vaudois, en mettant l'accent, comme en 2016, sur la mise en place des activités du centre d'accueil de Nyon et l'intensification des collaborations avec le Secteur psychiatrique ouest reste la priorité d'EdS en 2017.

L'aide cantonale à l'ouverture du centre nyonnais par un soutien financier prélevé sur le Fonds de prévention et de lutte contre les addictions et le Fonds de la dîme de l'alcool se termine en 2017. Des démarches pour assurer à l'avenir la couverture des charges d'exploitation du centre d'accueil de Nyon seront entreprises en cours d'année. Pour pérenniser son financement, il nous sera nécessaire d'obtenir une augmentation du montant de la subvention inscrite au budget de l'Etat de Vaud, ainsi qu'un soutien accru des communes du district de Nyon.

13. Conclusion

Avec l'ouverture de notre centre ambulatoire à Nyon et la création d'un Pôle d'addictologie au sein du Secteur psychiatrique ouest, notre région a pu réduire son déficit, par rapport aux autres régions du canton, dans l'offre de prestations sociales et médicales destinées aux personnes toxicodépendantes.

La structure des centres d'Entrée de Secours est adaptée aux besoins de notre région, en fonction de sa configuration géographique et démographique. En rassemblant centre de traitement et centre d'accueil à bas seuil d'accessibilité en une seule structure et en collaborant avec les autres acteurs du réseau, et notamment de la psychiatrie, EdS peut offrir des prestations différenciées répondant aux besoins des personnes souffrant d'addiction aux différents stades où elles se trouvent dans leurs problématiques addictives, sociales, psychologiques et/ou médicales.

Entrée de Secours apporte aussi, en tant que centre de compétence régional en matière d'addictions, un soutien spécialisé aux professionnels socio-médicaux de l'Ouest vaudois.

François Perrinjaquet
Directeur

Nous remercions vivement toutes celles et ceux qui nous ont soutenus au cours de cette année, et en particulier :

- l'Etat de Vaud,*
- les communes du district de Morges qui participent à nos charges d'exploitation,*
- les communes du district de Nyon qui participent à nos charges d'exploitation par l'intermédiaire de l'Association régionale pour l'Action Sociale,*
- les Associations régionales pour l'Action Sociale de Morges/Aubonne/Cossonay et de Nyon/Rolle,*
- les divers donateurs,*
- Tables Suisses et le tea-room Plan B,*
- l'Association Rebond'Art qui met à disposition de nos usagers des billets d'entrée à des spectacles,*
- la Fondation Visions du Réel qui a offert des entrées à son festival international de cinéma,*
- l'Atelier 93 qui nous a fait don de vêtements pour nos usagers,*
- les membres de l'association,*
- les coureurs et les parrains de la 10^{ème} Course de l'Indépendance,*
- la Fondation des Amis d'Entrée de Secours pour l'organisation de la course et pour les divers soutiens apportés à l'association et à ses usagers.*

Av. de Plan 14 – 1110 Morges
Tél. 021/803.67.47
Fax 021/803.67.21

Ch. de Duillier 16 – 1260 Nyon
Tél. 022/361.03.44
Fax. 022/361.44.78

entreedesecours@bluewin.ch
www.entree-de-secours.ch